

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi, le 4 décembre 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 4 décembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : René Mongrain, Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Léo Gauthier, Manon Beudet, René Bergeron, Félix Beurivage

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Mongrain, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2012-12-150

01- Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2012-12-151

02- Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2012 et le suivi.

Il est proposé par Denis Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 6 novembre 2012 soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2012-12-152

03- Adoption des comptes.

Il est proposé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 180 092.08\$, dont 8 354.63\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2012-12-153

04- Adoption du règlement # 256 rayonnement ultraviolet.

Le conseiller Léo Gauthier propose d'adopter le règlement # 256 relatif à l'installation et entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) seulement pour les maisons neuves sur le territoire de la municipalité de Saint-Samuel.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2012-12-154

05- Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2013.

Attendu qu'un calendrier des séances du conseil municipal pour 2013 a été déposé aux élus comme suit:

Le premier mardi de chaque mois pour les mois suivants soit:

5 février, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1^{er} octobre, 3 décembre;

Le deuxième mardi du mois pour les mois suivants soit:

2012-12-155

06- Avis de motion – droit de visite et d’inspection # 2012-259.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller **Denis Lampron**, qu’à une séance ultérieure du conseil présentera, un règlement concernant le droit de visite et d’inspection.

- 2012-259 « Règlement concernant le droit de visite et d’inspection »

sera soumis pour adoption. Une copie de règlements a été remise à tous les élus dans le délai prescrit. Demande de dispense de lecture est faite par les membres de ce conseil.

ADOPTE A L’UNANIMITE DES CONSEILLERS PRESENTS

2012-12-156

07- Fermeture du bureau pour la période des Fêtes.

La conseillère Manon Beudet propose que le Conseil accepte l’horaire du centre administratif pour la période des Fêtes. Le bureau sera fermé au public à compter du 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013. L’horaire régulier reprendra le 7 janvier 2013.

ADOPTE A L’UNANIMITE DES CONSEILLERS PRESENTS

2012-12-157

08- Avis de motion – adoption sur les prévisions budgétaire 2013.

Avis de motion a été donné par Léo Gauthier qu’il proposera ou fera proposer à une prochaine séance l’adoption des prévisions budgétaires 2013.

sera soumis pour adoption. Une copie des projets de règlements a été remise à tous les élus dans le délai prescrit. Demande de dispense de lecture est faite par les membres de ce conseil.

ADOPTE A L’UNANIMITE DES CONSEILLERS

2012-12-158

09- Adoption du règlement 257, utilisation des soldes disponibles.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu unanimement d’adopter le règlement 257, intitulé « Règlement 257 utilisation des soldes disponibles pour la construction d’une plaque à sable». (Voir livre des règlements)

ADOPTE A L’UNANIMITE DES CONSEILLERS

2012-12-159

10- Entente - service des loisirs – Victoriaville.

Il est proposé par Denis Lampron, conseiller, que la municipalité participe à l’entente des services de loisirs, de la culture et de la vie communautaire avec la Ville de Victoriaville. La cotisation pour l’année 2013 passera à 1684,08\$.

ADOPTE A L’UNANIMITE DES CONSEILLERS

2012-12-160

11- Loisirs Collectifs.

Considérant que la municipalité de municipalité de Saint-Samuel a mis un terme à l’entente des loisirs Collectifs en décembre 2011;

Considérant que la municipalité de Ste-Clotilde devait procéder à l’embauche à une nouvelle coordonnatrice;

En conséquence, il est proposé par Grégoire Bergeron, conseiller, que la municipalité de Saint-Samuel ne participera pas à la contribution finale demandé.

ADOPTE A L’UNANIMITE DES CONSEILLERS

14- Période de questions.

Discussions sur divers sujets.

15- Responsabilité des conseillers.

Diverse responsabilités ont été discuté.

16- Affaires nouvelles.

17- Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beudet propose la levée de la séance à 20 h 20. La séance est close.

**René Mongrain,
Maire**

**Suzie Constant,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière**